

Budget prévisionnel de l'action

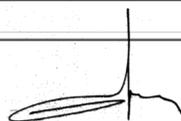
Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€	
Achats stockés (matières premières, autres)	€		73 - Dotation et produits de tarification	€	
Achats d'études et de prestations de services	€		74 - Subventions d'exploitation (13)	€	
Achats de matériel, équipements et travaux	€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€			€	
Achats de marchandises	€			€	
Autres achats	€		Région(s)	€	
61 - Services extérieurs	€			€	
Sous-traitance générale	€		Département(s)	€	
Redevances de crédit-bail	€			€	
Locations mobilières et immobilières	€		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	€	
Charges locatives et de copropriété	€		Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	€	
Entretien et réparations	€		Territoire Marseille-Provence	€	
Primes d'assurances	€		Territoire du Pays d'Aix	€	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€		Territoire du Pays Salonais	€	
62 - Autres services extérieurs	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€	
Personnel extérieur	€		Territoire Istres-Ouest Provence	€	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€		Territoire du Pays de Martigues	€	
Publicité, information et publications	€		Communes	€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€			€	
Déplacements, missions et réceptions	€		Organismes sociaux (détailler) :	€	
Frais postaux et de télécommunications	€		Fonds européens	€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€		L'agence de services et de paiement	€	
63 - Impôts et taxes	€		Autres établissements publics	€	
Impôts et taxes sur rémunérations	€		Aides privées	€	
Autres impôts et taxes	€		75 - Autres produits de gestion courante	€	
64 - Charges de personnel	€		Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
Rémunérations du personnel	€		76 - Produits financiers	€	
Charges sociales	€		77 - Produits exceptionnels	€	
Autres charges de personnel	€		78 - Reprises sur amortissements provisions	€	
65 - Autres charges de gestion courante	€		79 - Transfert de charges	€	
66 - Charges financières	€				
67 - Charges exceptionnelles	€				
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	€				
69 - Impôts sur les bénéfices	€				
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	€			€	
Frais financier	€			€	
Autres	€			€	
TOTAL DES CHARGES	€		TOTAL DES PRODUITS	€	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	€		87 - Contributions volontaires en nature	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€		Prestation en nature	€	
Personnel bénévole	€		Dons en nature	€	
TOTAL GENERAL DES CHARGES			TOTAL GENERAL DES PRODUITS		

Fait à : Le

Signature du Président



Cachet de l'association

ASSOCIATION LES LUMIERES
 CAFE ZIMMERMANN
 380 avenue Max Juvenal - 13100 Aix en Pce
 Siret 50306940300023 - APE 9001Z 7
 TVA FR62503069403 - PLATESV-R-2022-006671

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.